

L'Adapt

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



L'Adapt

Exercice clos le 31 décembre 2017

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de l'association L'Adapt,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association L'Adapt relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 4 mai 2018

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Joël Fusil

BILAN ACTIF

BILAN AU 31/12/2017 - ACTIF

ACTIF en K€	Annexes	2017			2016	VARIATION 2017/2016
		BRUT	Amort. Prov.	Net	Net	
Actif immobilisé :	1					
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement		163	39	124	122	2
Frais de recherche et de développement						
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		2 965	2 074	891	1 143	-252
Fonds commercial (1)		996	61	935	971	-37
Autres		77	38	38	39	0
Immobilisations incorporelles en cours				0	0	0
Avances et acomptes		50		50	46	4
Immobilisations corporelles						0
Terrains		5 032	1 628	3 404	3 462	-58
Constructions		115 767	64 304	51 463	51 489	-26
Installations techniques, matériels et outillage industriels		25 114	20 268	4 846	4 352	494
Autres		15 471	11 974	3 497	3 356	140
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours		13 707		13 707	3 406	10 301
Avances et acomptes		94		94	532	-438
Immobilisations financières (2)						
Participations				0	0	0
Créances rattachées à des participations		100	100	0	0	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				0	0	
Autres titres immobilisés		126	0	126	108	18
Prêts	2	7 289		7 289	7 303	-14
Autres	2	2 938	236	2 702	2 616	85
TOTAL I		189 889	100 723	89 165	78 945	10 220
Actif circulant						
Stocks et en-cours		505	0	505	434	71
Avances et acomptes sur commandes		107	0	107	122	-16
Créances (3)						0
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés	2	16 422	426	15 997	14 336	1 660
Personnel et comptes rattachés	2	181	0	181	200	-19
Organismes sociaux	2	474	0	474	653	-179
Etat et autres collectivités publiques	2	3 154	0	3 154	1 478	1 676
Débiteurs divers	2	6 657	0	6 657	5 101	1 556
Valeur mobilière de placement	4	9 996	0	9 996	16 911	-6 916
Disponibilités	4	103 518	0	103 518	91 034	12 484
Charges constatées d'avance (3)	2	1 556	0	1 556	1 030	526
TOTAL II		142 569	426	142 144	131 300	10 843
TOTAL GENERAL (I + II)		332 458	101 149	231 309	210 245	21 064
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à moins d'un an (brut)		28 518				
ENGAGEMENTS REÇUS						
Legs nets à réaliser :				375	525	
Dons en nature restant à vendre						

BILAN PASSIF

BILAN AU 31/12/2017 - PASSIF

PASSIF en K€	Annexes	2017	2016	VARIATION 2017/2016
Fonds associatifs et réserves :				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise	5	19 316	19 320	-4
Ecart de réévaluation	5	1 239	1 239	0
Réserves	5 et 6	58 420	55 885	2 536
Report à nouveau	5	-22 028	-20 840	-1 189
Résultat net l'exercice	5	2 862	1 189	1 673
Dont résultat sous contrôle de tiers financeurs		4 490	2 244	2 246
Autres fonds associatifs				0
Fonds associatifs avec droit de reprise	5	2 427	2 427	0
Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs *	5	-6 250	-5 847	-403
Subventions d'investissement	7	10 734	15 663	-4 929
Provisions réglementées	8	14 752	13 143	1 609
TOTAL I		81 472	82 180	-707
Provisions pour risques et charges	9	10 414	8 299	2 115
TOTAL II		10 414	8 299	2 115
Fonds dédiés				
Fonds dédiés	10	2 931	1 510	1 420
Dettes (1)				
Emprunts et dettes assimilées (2 + 3)	11	28 703	22 963	5 740
Concours bancaires	11	67 775	64 133	3 642
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		110		
Fournisseurs // Redevables et comptes rattachés	11	7 865	8 093	-227
Personnel et comptes rattachés	11	7 517	7 206	311
Organismes sociaux et comptes rattachés	11	12 328	11 809	518
Etat et collectivités publiques	11	154	742	-587
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11	1 599	329	1 270
Autres dettes	11	4 141	2 599	1 542
Produits constatés d'avance (1)		6 299	383	5 916
TOTAL III		139 422	119 766	19 656
TOTAL GENERAL (I + II+ III)		231 309	210 245	21 064
(1) Dont à plus d'un an		26 453	20 507	5 946
Dont à moins d'un an		110 038	94 935	15 103
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		67 775	64 059	3 716
(3) Dont emprunts participatifs				
ENGAGEMENTS DONNES				

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2017

En K €uros	ANNEXE	Exercice 2017	Exercice 2016
Produits d'exploitation			
Ventes de marchandises, de produits fabriqués	13	3 087	2 925
Prestations de services	13	179 208	175 473
Production stockée	13	0	-37
Production immobilisée		0	0
Subventions d'exploitation		2 427	1 518
Dons		188	206
Cotisations		30	32
Donations et legs		331	628
Reprise sur provision (et amortissement)	9	2 707	2 831
Autres produits		15 843	14 932
TOTAL I		203 821	198 511
Charges d'exploitation			
Achats		9 138	8 858
Variation de stock		-68	50
Autres charges externes		40 027	38 125
Impôts, taxes et versements assimilés		7 966	10 263
Rémunération du personnel		87 549	86 469
Charges sociales		40 362	39 796
Dotation aux amortissements	1	7 785	7 681
Dotation aux provisions	9	4 809	2 944
Autres charges		234	201
TOTAL II		197 801	194 386
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		6 020	4 125
Produits financiers			
Intérêts et produits financiers		362	344
TOTAL I		362	344
Charges financières			
Intérêts et charges financières			
Charges financières autres		1 049	1 141
TOTAL II		1 049	1 141
2 RESULTAT FINANCIER		-687	-796
3 RESULTAT COURANT (1 + 2)		5 333	3 329
Produits exceptionnels		1 253	760
Charges exceptionnelles		2 310	2 661
4 RESULTAT EXCEPTIONNEL		-1 057	-1 901
IMPOT SUR LES SOCIETES		43	39
REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS (XI)		570	279
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (XII)		1 941	479
TOTAL DES PRODUITS		206 005	199 895
TOTAL DES CHARGES		203 143	198 706
EXCEDENT OU DEFICIT		2 862	1 189
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
PRODUITS			
Bénévolat			
Prestations en nature		375	625
Dons en nature			
TOTAL		375	625
CHARGES			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens et services		375	625
Personnel bénévole			
TOTAL		375	625

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'année 2016 avait été marquée par un fort accroissement du périmètre d'activité assorti d'un impact négatif sur les résultats du secteur médicosocial.

Il en va tout autrement de l'année 2017 qui connaît une stabilité du nombre d'autorisations (1 nouvel établissement cependant, le SAMSAH d'Annecy), assortie d'un résultat économique consolidé nettement positif, à 3,2M€.

Cet excédent fait l'objet d'une analyse dans ce rapport. On peut déjà en faire ressortir les principaux éléments :

- Le retour à une gestion maîtrisée pour les quelques établissements du Val d'Oise qui avaient connu des déficits significatifs en 2016,
- Le CITS, crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires, génère un excédent de 2.3 M€ cette année.
- Une augmentation du résultat des activités en gestion propre Hors Pantin.
- La mise en place de la Dotation Modulée à l'Activité, DMA, au niveau national. Cette nouvelle tarification à l'activité ne concerne que 10% de la dotation globale en 2017, part qui doit augmenter progressivement au cours des prochaines années. L'impact consolidé de la DMA aura été positif pour LADAPT en 2017. Le surplus de produits par rapport à la dotation 2016 est évalué à 568K€.

On notera également pour l'année 2017, les évolutions par secteur suivantes :

- Les activités sanitaires génèrent un excédent de 913 K€ en diminution par rapport à l'exercice 2016.
- Un résultat de nouveau excédentaire pour les activités des établissements médico-sociaux.
- Un déficit confirmé sur les activités de gestion propre de Pantin, par manque de ressources pérennes.
- Enfin, il convient de rappeler que les comptes 2016 n'intégraient pas les actifs des établissements « ex Colombier » du Val d'Oise, la dévolution étant contestée. Le jugement rendu le 26 mars 2018 par le Conseil d'Etat a confirmé cette situation en annulant la dévolution d'actifs. Les comptes 2017 reflètent cette situation atypique et sont donc à cet égard dans la continuité de 2016.

PRINCIPES ET MÉTHODES

Référentiel comptable

Les comptes de l'exercice 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux principes comptables généraux ci-après, énoncés par les règlements 1999.01 et ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2016-07 sur les modalités d'établissement des comptes annuels des associations et dont le respect constitue un des éléments de la sincérité des comptes :

Principes de :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices
- Non-compensation,
- Permanence des méthodes d'évaluation

Le plan comptable adopté et mis à jour le 1^{er} janvier 2013, fait, en grande partie, référence aux dispositions de :

- L'instruction M21 du 17 octobre 2007, modifiée par l'arrêté du 18 décembre 2012, applicable aux établissements hospitaliers et sanitaires du secteur privé.
- Le décret comptable budgétaire et financier du 22 octobre 2003 pour les établissements sociaux, et médico-sociaux (M22), gérés par des organismes privés à but non lucratif.

Changements de méthode

Aucun changement de méthodes n'est intervenu par rapport au précédent exercice clos.

L'ensemble des établissements clôturent leurs comptes au 31 décembre 2017.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Compléments d'informations relatifs à l'actif du bilan :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition et amorties sur leur durée d'utilisation.

Amortissements

Les immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont comptabilisées à leur coût d'achat et amorties sur leur durée d'utilisation, selon les taux d'amortissement suivants :

Durée d'amortissement en année (s)			
	Linéaire	Dégressif	Durée en année
Immobilisation incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles			
Logiciels	X		1 à 3
Immobilisation corporelles			
Agencement, aménagement de terrain	X		10 à 50
Construction	X		10 à 65
Installations techniques, matériels et outillage	X		5 à 20
Autres immobilisations corporelles	X		5 à 20

Sous la catégorie immobilisations incorporelles, figure l'enregistrement d'un fonds civil lié à la reprise de l'activité de l'établissement concerné. Ce fonds civil fait l'objet d'un amortissement dont la durée correspond à celle du nouveau projet immobilier, soit 27 ans.

Les durées d'amortissement par composant :

Composant	Nature	Durée
Structure	Terrassement Gros œuvre Maçonnerie Charpente Structure Honoraire architecte si immobilisé Cloisons fixes Doublage	40 - 60
Couverture & Isolation	Couverture bac acier Etanchéité Isolation	30 - 40
Revêtement & Plafond	Menuiseries extérieur bois Cloisons mobiles Menuiseries intérieures revêtements sols durs et muraux (carrelage, lambris) Plafonds suspendus	10 - 25
Extérieurs	Menuiseries extérieures PVC Métallerie VRD (voiries et réseaux divers Piscine de balnéothérapie collective	20 - 30
Peintures	Peinture Lino Moquette Tapisserie	5 - 10
Ascenseurs		15 - 20
Réseaux	Plomberie Chauffage Electricité Matériel de mesure et de mise aux normes de balnéothérapie (pompe, filtre...) Câblage informatique	15 - 25
Sanitaires	Douche baignoire de balnéothérapie individuelle Lavabo W.C	15 - 20
Rénovation	Ravalement de façades	15 - 25

Immobilisations financières, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

Stocks

Les stocks se rapportent essentiellement à l'activité des établissements sanitaires et des ESAT commerciaux.

Les combustibles stockés font l'objet d'une évaluation et sont portés en stock.

Les matières premières, produits pharmaceutiques et produits finis commercialisés par le secteur protégé font l'objet d'un inventaire.

Les fournitures et consommables non consommées sont comptabilisés en « charges comptabilisées d'avance ».

Créances

Les créances sont comptabilisées au coût historique. En cas de risque d'irrecouvrabilité une provision pour dépréciation est constatée.

Les principales créances sont relatives aux prix de journée, à la dotation globale des établissements sous gestion contrôlée, ou bien encore à la vente des produits pour les structures sous gestion propre et les ESAT commerciaux.

Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "Premier entré, premier sorti".

Compléments d'informations relatif au passif du bilan :

Fonds propres

Le bilan fait ressortir les fonds propres en deux catégories :

- les fonds propres
- les autres fonds associatifs

Les fonds propres :

Sont enregistrés à ce poste :

Les fonds associatifs sans droit de reprise :

- **Subventions d'investissement**
 - Sont comptabilisées en fonds associatifs sans droit de reprise, les fonds destinés à financer un bien inscrit à l'actif. Les subventions ne sont pas rapportées au résultat.
- **Dons et Legs :**
 - Concerne les donations et biens reçus en legs qui correspondent des biens durables pour les besoins de ses missions sociales. Les autres biens reçus en legs sont mis en vente conformément à la réglementation lorsqu'ils ne sont pas directement utiles à l'activité, ces montants sont comptabilisés intégralement en produit au compte de résultat, lors de la réalisation définitive de la vente.

Réserves :

Les réserves au bilan sont constituées par les réserves liées à la gestion contrôlée ainsi que les réserves liées à la gestion propre.

Reports à nouveaux :

Sont constatés dans cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion propre. Ils intègrent également les dépenses rejetées par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée, ces rejets restent généralement à la charge de l'association.

Résultat net :

Afin de se conformer aux dispositions du plan comptable général, les résultats sous contrôle de tiers financeurs et ceux relatifs à la gestion propre sont présentés sur une seule ligne « résultat net de l'exercice ». Une ventilation de ce résultat est présentée dans l'annexe 5. Afin d'assurer la comparaison avec l'exercice précédent, ce retraitement a été réalisé également pour l'exercice 2016.

Les autres fonds associatifs :

Sont enregistrés à ce poste :

Fonds associatifs avec droit de reprise :

Ce sont principalement les subventions versées sous forme de convention de réservation de places dans quelques établissements de l'association par les autorités de tarification ou des donateurs privés, ainsi que les fonds apportés à long terme, avec la possibilité de reprise en cas de non-respect des termes de la convention.

Report à nouveau sous contrôle tiers financeurs :

Sont constatés à cette rubrique, les résultats antérieurs des établissements sous gestion contrôlée en attente d'affectation et de validation par les autorités de tarification. Le déficit cumulé représentatif de la provision pour congés payés non financée est également enregistrée sur cette rubrique.

Subventions d'investissement

- **Sans droit de reprise**

Les subventions affectées à des biens renouvelables sont maintenues dans les fonds propres.

- **Avec droit de reprise**

Les subventions d'investissement sont reprises en résultat au même rythme que les amortissements pour dépréciation des immobilisations qu'elles permettent de financer.

Les reprises sont comptabilisées dans un compte de produit exceptionnel mais reclassées dans l'annexe en produit d'exploitation

Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour litiges, charges de personnel, retraites et licenciements sont comptabilisées en charges d'exploitation avec, en principe, un accord préalable des financeurs. Elles sont dotées annuellement par un compte de charges « dotations » ou produits « reprises de provision » qui figurent dans le compte de résultat.

Les provisions pour risques divers sont généralement comptabilisées en exploitation.

La provision pour indemnités de départ à la retraite

La provision pour indemnité de départ en retraite est calculée selon les critères suivants :

Convention collective :	Hospitalisation privée à but non lucratif- FEHAP
Indemnités de fin de carrière :	Conventionnelles soumises à charges sociales
Progression des salaires :	1.5% (non cadres) – 2.5% (cadres)
Table de mortalité :	INSEE 2012/2014
Taux d'actualisation :	1.50 % par an
Charges sociales	48% (Non Cadre) / 59% (Cadres)
Date présumée de départ à retraite	65 ans
Turnover	8% par an dégressif jusqu'à 50 ans
Initiative du départ	Salarié

Le montant total des droits à Indemnité de fin de carrière est estimé à 31 768 K€ pour l'ensemble des salariés. Une partie – celle correspondant aux droits des salariés amenés à partir à la retraite dans les dix prochaines années -est comptabilisée en provisions :

Montant des droits estimés	31 768 K€
Montants comptabilisés	5 286 K€
Montant des engagements restants	26 482 K€

Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Le projet défini répond aux deux conditions suivantes :

- Être conforme à la réalisation de l'objet de l'association,
- Être clairement identifié, les coûts imputables devant être nettement individualisés.

La contrepartie des fonds dédiés s'inscrit au compte de résultat sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées ».

Le montant des fonds dédiés de l'exercice N est repris, sur les exercices suivants, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 2017

Informations relatives au bilan

ANNEXE 1 : Variation des immobilisations

MOUVEMENTS DES IMMOBILISATIONS					
	Balance comptable au 31.12.2016	Acquisition	Cessions	Transferts (1)	Montant au 31.12.2017
Immobilisations incorporelles	4 217 565	164 237	131 133	0	4 250 668
<i>Frais d'établissement (201)</i>	155 734	11 300	3 903	0	163 132
<i>Frais de recherche et de développement (203)</i>	0	0	0	0	0
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205/206)</i>	2 950 430	141 701	127 231	0	2 964 900
<i>Fonds commercial (207)</i>	996 010	0	0	0	996 010
<i>Autres (208)</i>	69 666	6 898	0	0	76 564
<i>Immobilisations incor en cours</i>	0	4 338	0	0	4 338
<i>Immobilisations en cours Avances et acomptes (237)</i>	45 724	0	0	0	45 724
Immobilisations corporelles	161 549 824	17 416 612	3 781 419	0	175 185 016
<i>dont Terrains/ Agencements (211/212)</i>	4 970 492	41 668	1 531	21 775	5 032 404
<i>dont constructions / agencements (213/214)</i>	112 920 536	937 927	733 379	2 641 467	115 766 551
<i>dont Matériel et outillage (215)</i>	23 972 848	2 744 268	1 603 181	0	25 113 934
<i>Dont Agencements, matériels et mobiliers (218)</i>	15 747 928	1 141 985	1 423 059	4 043	15 470 896
<i>Immobilisations corpo en cours</i>	3 405 782	12 500 316	0	-2 155 315	13 750 783
<i>Immos en cours avances et acomptes</i>	532 238	50 447	20 269	-511 969	50 447
Immobilisations financière	10 364 467	588 593	499 809	0	10 453 252
<i>Participations (2614)</i>	0	0	0	0	0
<i>Créances rattachées à des participations (2674)</i>	100 300	0	0	0	100 300
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (2710)</i>	4 438	0	0	0	4 438
<i>Autres titres immobilisés (2715/2716)</i>	103 809	17 507	0	0	121 316
<i>Prêts (2743/2747/2748)</i>	7 303 118	348 425	362 371	0	7 289 172
<i>Autres (275/276)</i>	2 852 803	222 662	137 437	0	2 938 027
TOTAL	176 131 856	18 169 442	4 412 361	0	189 888 936

MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS					
	Balance comptable au 31.12.2016	Dotations / Provisions (2)	Sorties	Transferts (1)	Montant au 31.12.2017
Immobilisations incorporelles (*)	1 897 321	447 294	133 028	1 670	2 213 258
<i>Frais d'établissement (201)</i>	34 102	9 034	3 903	0	39 233
<i>Frais de recherche et de développement (203)</i>	0	0	0	0	0
<i>Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205/206)</i>	1 807 542	394 241	129 125	1 670	2 074 329
<i>Fonds commercial (207)</i>	24 593	36 889	0	0	61 482
<i>Autres (208)</i>	31 084	7 129	0	0	38 213
Immobilisations corporelles	94 953 036	6 944 073	3 721 643	-1 670	98 173 795
<i>dont Terrains/ Agencements (211/212)</i>	1 508 588	121 002	1 531	0	1 628 059
<i>dont constructions / agencements (213/214)</i>	61 431 785	3 603 920	731 816	0	64 303 888
<i>dont Matériel et outillage (215)</i>	19 620 984	2 230 696	1 583 980	0	20 267 700
<i>Dont Agencements, matériels et mobiliers (218)</i>	12 391 679	988 454	1 404 316	-1 670	11 974 147
Immobilisations financière	336 413	0	0	0	336 413
<i>Participations (2614)</i>	0	0	0	0	0
<i>Créances rattachées à des participations (2674)</i>	100 000	0	0	0	100 000
<i>Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (2710)</i>	236 413	0	0	0	236 413
<i>Autres titres immobilisés (2715/2716)</i>	0	0	0	0	0
<i>Prêts (2743/2747/2748)</i>	0	0	0	0	0
<i>Autres (275/276)</i>	0	0	0	0	0
TOTAL	97 186 770	7 391 367	3 854 671	0	100 723 466

Les immobilisations progressent de 14 M€ par rapport à 2016 du fait de la forte augmentation (+ 12 M€) des immobilisations en cours notamment concernant la MAS de Camblanes et l'IEM de Trouy.

Les transferts concernent principalement la mise en service d'immobilisations en cours :

- 1 419 k€ pour le CMPR / UEROS de Cenac (Projet immobilier),
- 583 K€ pour le CSSR de Haute Normandie.

Le poste « immobilisations en cours » est constitué principalement de :

- 9 454 K€ projet MAS Camblanes, (ouverture courant 2018)
- 1 248 K€ Trouy IEM
- 910 K€ Evian CRP
- 452 K€ Thionville CMPR

ANNEXE 2 : États des échéances des créances

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES EN K€	Situation au 31.12.2017	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ANS	+ de 5 ans
Créances à l'actif immobilisé	9 537	229	3 148	6 159
Créances activité sanitaire (article 58)	2 248		2 248	
Prêt (effort construction...)	7 289	229	900	6 159
Créances de l'actif circulant :	28 092	28 092	0	0
Créances - Redevables, clients et cptes rattachés	15 997	15 997		
Avances et acomptes sur commandes	107	107		
Autres créances (à détailler si besoins)				
- Personnel et comptes rattachés	181	181		
- Organismes sociaux	474	474		
- Etat et autres collectivités publiques	3 154	3 154		
- Débiteurs divers	6 624	6 624		
Charges constatées d'avance	1 556	1 556		
TOTAL GENERAL	37 629	28 321	3 148	6 159

L'état des échéances des créances fait ressortir un solde de 37 629 K€, constitué essentiellement des créances relatives à la facturation des activités sanitaires et médico-sociales des établissements de LADAPT.

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance

Le montant des charges constatées d'avance s'élève à 1 556 K€ et sont exclusivement imputables à l'exploitation. Elles sont en progression de 526 K€ (+51%) par rapport à l'exercice 2016.

Cette variation s'explique principalement par l'augmentation de la part du loyer du SSR d'Amilly pour un montant de 512 K€.

ANNEXE 3 : Produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR		
En K€	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016
Redevables et Clients produits à recevoir	1 538	1 014
Etat subventions à recevoir	184	0
Autres produits à recevoir	2 903	1 964
Personnel produits à recevoir	99	66
Organismes sociaux produits à recevoir	176	167
TOTAL GENERAL	4 901	3 212

Le poste « Redevables et Clients produits à recevoir » comprend essentiellement la facturation des produits de tarification des établissements et services médico-sociaux.

Le poste « Etat subventions à recevoir » correspond au dégrèvement de la taxe sur les salaires 2016 restant à encaisser.

Le poste « Autres produits à recevoir » est constitué principalement des produits de facturation et de remboursement de la prévoyance, ainsi que la facturation pour l'aide au poste des travailleurs handicapés et l'aide au logement.

La variation par rapport à 2016 inclut une dotation à percevoir de 400K€ pour un appel à projet de l'équipe Mobile d'Evry,

ANNEXE 4 : Trésorerie disponible

TRESORERIE DISPONIBLE

En K€	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016
VMP	9 996	16 911
Disponibilités	103 518	91 034
Concours bancaires	-67 775	-64 133
Disponibilités nettes	45 739	43 812

La trésorerie disponible est en hausse de 1 927K€ par rapport à 2016.

Le glissement de fonds des VMP vers les disponibilités s'explique principalement par l'arrivée à échéance d'un compte à terme pour 10 millions d'euros.

Les fonds ont été placés en partie sur des supports plus liquides classés en disponibilités (comptes sur Livret) et en partie sur des SICAV (classées en VMP).

ANNEXE 5 : Variation des fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

En k€	Situation au 31.12.2016	Augmentations	Diminutions	Situation au 31.12.2017
Fonds associatifs et réserves :				
Fonds propres	56 793	5 509	2 493	59 809
Fonds associatifs sans droit de reprise	19 320	0	4	19 316
Ecart de réévaluation	1 239	0	0	1 239
Réserves	55 885	2 665	130	58 420
Report à nouveau	-20 840	598	1 787	-22 028
Résultat net de l'exercice	1 189	2 246	573	2 862
Autres fonds associatifs	25 386	10 367	14 089	21 663
Fonds associatifs avec droit de reprise	2 427	0	0	2 427
Report à nouveau Sous contrôle de tiers financeurs	-5 847	5 797	6 200	-6 250
Subventions d'investissement	15 663	2 745	7 674	10 734
Provisions réglementées	13 143	1 825	215	14 752
TOTAL GENERAL	82 180	15 876	16 582	81 472

Les fonds propres + 3 016 K€ :

Les réserves enregistrent une augmentation nette de 2 535 K€ par rapport à l'exercice 2016. (Cf. détail dans l'annexe 8).

Le report à nouveau présente l'intégralité des résultats antérieurs des structures en gestion propre, avec un déficit cumulé de 22 028 K€. Les diminutions de l'exercice de 1 787 K€ correspondent à l'affectation des résultats de l'exercice 2016.

Le résultat net est constitué des résultats sous contrôle de tiers financeurs et des résultats relatifs à la gestion propre :

	Exercice 2017	Exercice 2016
Résultat secteur sanitaire	913	2 058
Résultat secteur médico-social (dont sections commerciales ESAT)	3 566	175
Résultat autres actions sous gestion propre	-1 617	-1 044
Résultat	2 862	1 189

Les autres fonds associatifs - 3 723 K€

Le report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs est présenté avec un solde de - 6 250 K€, en diminution de 403 K€ ; Il est constitué essentiellement par le déficit cumulé représentatif de la provision pour congés payés non financée.

Les subventions d'investissements reçues sont présentées avec une diminution nette de 4 929 K€ par rapport à l'exercice 2016 (Cf. annexe 7).

Les provisions réglementées enregistrent une augmentation de 1 609 K€ par rapport à l'exercice 2016 (Cf. annexe 8).

ANNEXE 6 : Réserves

RESERVES

En k€	Solde au 31/12/2016	2017		
		Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2017
Résultats mis en réserve	12 518	79	8	12 589
Réserves affectées à l'investissement	33 313	1 648	0	34 961
Réserves de Trésorerie	8 485	50	0	8 535
Réserves de Compensation	5 112	858	72	5 898
Réserves Statutaires	0	0	0	0
Autres Réserves	329	21	0	350
Dépenses Rejetées	-3 872	9	50	-3 914
TOTAL	55 885	2 665	130	58 420

Les réserves sont en augmentation (nette) de + 2 535 K€ par rapport à la situation de 2016.

Le poste « résultats mis en réserve » augmente de 71 K€ en net par l'affectation des résultats des structures sous gestion propre.

Le poste « réserves affectées à l'investissement » enregistre une augmentation de 1 648 k€ par rapport à l'exercice précédent. L'opération la plus significative concerne le SSR de Thionville en vue de travaux pour 637 K€.

La réserve de trésorerie a pour objectif de financer le besoin en fond de roulement. Ce poste enregistre une augmentation nette de 50 K€ par rapport à l'exercice précédent.

La réserve de compensation a pour objectif de financer des déficits éventuels ultérieurs par compensation des excédents antérieurs, laissés provisoirement à la disposition des établissements. Elle enregistre une augmentation de 786 K€ par rapport à l'exercice précédent, liée aux affectations des résultats.

Les dépenses rejetées diminuent de 9 K€ du fait de reclassements à la demande du financeur. L'augmentation de 50 K€ correspond à différentes dépenses rejetées par les financeurs notamment 17 K€ de rejet de provision pour litige concernant le FAM d'Amiens.

ANNEXE 7 : Subventions d'investissement

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS

EN K€	Situation au 31.12.2016	Subventions reçues	Quote part virée au résultat	Transferts de compte	Cession immos	Situation au 31.12.2017
TAXE D'APPRENTISSAGE	7 618	1 340	1 529	-5 266	0	2 163
REGION & AUTRES SUBVENTIONS	8 045	1 396	903	33	0	8 571
TOTAL GENERAL	15 663	2 736	2 432	-5 233	-	10 734

Sont enregistrées dans ce poste les subventions d'investissements reçues pour l'acquisition d'un actif.

Les subventions de la taxe d'apprentissage affectées à des dépenses d'investissements s'amortissent via le compte quote-part viré sur le résultat au rythme des amortissements.

Le solde au 31/12/2017 de 10 734 K€ intègre un reclassement de 5 233 K€, une augmentation de 2 736 K€ de subventions reçues et une diminution de 2 432 K€ liée à la quote-part virée au résultat.

Les transferts de compte pour 5 233 K€ correspondent principalement au reclassement du solde des fonds non encore utilisés liés à la collecte de la taxe d'apprentissage en produits constatés d'avance.

Le montant des subventions reçues d'un montant total de 2 736 K€ se décompose comme suit :

- 1 340 K€ de subventions reçues, au titre de la taxe d'apprentissage soit une diminution de la collecte de l'ordre de 9.8 % par rapport à l'année 2016.
- 1 396 K€ d'autres subventions reçues, dont 1 250 K€ affectées au projet de reconstruction partielle de l'établissement SSRP de Cambrai et 129 K€ affectés au projet de rénovation du CRP d'Evian.

Le montant de la quote-part virée au résultat s'élève à 2 432 K€, dont le détail est mentionné ci-dessous :

- 1 529 K€ de subvention virée au résultat relative à la taxe d'apprentissage,
- 350 K€ lié au projet « Hôpital Numérique »,
- 553 K€ correspondant à l'amortissement de subventions d'équipement.

ANNEXE 8 : Provisions réglementées

en k€	Situation au 31.12.2016	Augmentations			Diminutions			Situation au 31.12.2017
		Dotations comptes 68	Affectation de résultats et/ou autres	TOTAL	Reprises comptes 78	Affectation de résultats et/ou autres	TOTAL	
Reserve de trésorerie	57	-	-	-	-	-	-	57
Renouv.Immos	12 751	1 546	205	1 751	198	14	211	14 290
Diff.Realís.Actif	308	74	-	74	1	-	1	380
Diff.Valoris.FGM	27	0	-	0	3	-	3	24
TOTAL GENERAL	13 143	1 620	205	1 825	202	14	215	14 752

L'augmentation nette des provisions réglementées par rapport à l'exercice précédent est de 1 609 K€.

Les principaux mouvements sont ciblés sur les provisions pour renouvellements d'immobilisations. Ils comprennent principalement :

Une augmentation de 1 825 K€ incluant principalement 1 620 K€ pour financer divers projets, essentiellement, le projet immobilier de Cambrai à hauteur de 855 K€ et 421 K€ pour la réhabilitation du site de Cénac,

Une diminution de 285 K€, incluant :

- 202 K€ de reprise afin de compenser les dotations aux amortissements des projets en cours,
- 14 K€ de reclassement en provision non règlementée comme indiqué par le financeur.

La provision pour renouvellement d'immobilisations est dotée historiquement par les fonds alloués par les autorités de tarification des établissements sous gestion contrôlée.

ANNEXE 9 : Provisions pour risques et charges

en K€	Situation au 31.12.16	Augmentations				Diminutions				Situation au 31.12.17
		Dotations comptes 68	Affectation de résultats et/ou autres	Nouveaux Ets (1)	TOTAL	Reprises comptes 78	Affectation de résultats et/ou autres	Nouveaux Ets (1)	TOTAL	
Litiges	1 681	1 852	136	-	1 988	1 215	15	-	1 230	2 438
Risques divers	2 285	499	50	-	550	302	137	-	439	2 396
Charges de Personnel	37	-	-	-	-	7	-	-	7	30
Retraites	4 170	2 144	-	-	2 144	1 026	3	-	1 029	5 286
Licenciement	30	-	-	-	-	20	-	-	20	9
Grosses réparation	95	190	-	-	190	32	-	-	32	253
TOTAL	8 299	4 686	186	-	4 872	2 600	156	-	2 757	10 414

Une augmentation de 4 872 K€ intégrant de façon significative :

- 1 852 K€ de litiges divers.
- 2 144 K€ de provisions liées aux départs en retraite (indemnité calculée pour les salariés amenés à partir à la retraite dans les dix prochaines années).

Une diminution de 2 757 K€ reposant essentiellement sur :

- 1 215 K€ intégrant 785 K€ de reprises totales pour requalification des litiges sur les établissements du Val d'Oise et 206 K€ de reprise sur le CSSR de Rouen pour fin de litiges.
- 1 026 K€ tenant compte des reprises pour départ en retraite.

ANNEXE 10 : Fonds dédiés

FONDS DEDIES

Libellé	Situation au 31.12.2016	Augmentation en K€				Diminutions en K€			Situation au 31.12.2017
		Dotation compte 68	Integration Ebt Val d'Oise	Reclassement Divers	Total	Reprises compte 78	Reclassement Divers	Total	
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	1 218	1 892	0	50	1 942	445		445	2 714
FONDS COLLECTES AUPRES DU PUBLIC	293	49	0		49	125		125	217
TOTAL	1 511	1 941	0	50	1 991	570	0	570	2 931

Ces financements sont réalisés par des tiers financeurs ou par des donateurs privés pour des projets définis non finalisés, et qui ne sont donc pas totalement utilisés. Nous constatons sur 2017, une augmentation de ces fonds de 94% dû notamment à la Région Ile de France pour 1 291 K€ correspondant à des subventions pour le pôle de compétences et de prestations externalisées (ARS), ainsi que des subventions pour l'emploi accompagné.

ANNEXE 11 : États des échéances des dettes

ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

DETTE EN K€	Situation au 31.12.2017	ECHEANCES		
		jusqu'à 1 an	1 à 5 ANS	+ de 5 ans
Dettes financières :	96 478	70 025	8 233	18 220
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	28 703	2 250	8 233	18 220
Concours bancaires	67 775	67 775		
Autres dettes :	40 013	40 013	0	0
Dettes fournisseurs	7 865	7 865		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	110	110		
Personnel et comptes rattachés	7 517	7 517		
Organismes sociaux et comptes rattachés	12 328	12 328		
Etat et autres collectivités publiques	154	154		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 599	1 599		
Autres dettes	4 141	4 141		
Produits constatés d'avance	6 299	6 299		
TOTAL GENERAL	136 491	110 038	8 233	18 220

Les dettes sont essentiellement liées aux cotisations, aux charges sociales et aux emprunts contractés auprès des établissements bancaires.

Produits constatés d'avance

Le montant des produits constatés d'avance s'élève à 6 299 K€ soit une progression de 5 916 K€ par rapport à 2016. Il s'agit exclusivement de produits imputables à l'exploitation.

Cette variation s'explique principalement par le reclassement du solde des fonds non encore utilisés liés à la collecte de la taxe d'apprentissage en produits constatés d'avance pour 5 242 K€.

ANNEXE 12 : Charges à payer

CHARGES A PAYER AU 31/12/2017

En K€	2017	2016
Intérêts courus sur emprunts	161	179
Fournisseurs factures non parvenues	1 190	1 445
Personnel rémunérations dues	-25	-10
Personnel, Congés à payer	7 109	6 692
Personnel, autres charges à payer	102	212
Charges sociales sur congés à payer	4 128	3 721
Organismes sociaux, charges à payer	18	21
Charges fiscales sur congés à payer	1	1
Autres charges Etat, Impôts et Taxes à payer	26	2
Autres charges à payer	791	376
TOTAL GENERAL	13 503	12 639

Informations relatives au compte de résultat

ANNEXE 13 : Ressources

DECOMPOSITION DES RESSOURCES (70-73) PAR SECTEUR D'ACTIVITE

En K€	Global			Sanitaire			Medico-social			Gestion Propre		
	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016	Varitatio n	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016	Varitatio n	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016	Varitatio n	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016	Varitatio n
Vente de produits, prestations de service, produits des activités annexes et production stockée	16 627	15 829	5%	3 343	3 259	3%	6 876	6 878	0%	6 408	5 692	13%
Dotations et produits de tarification (DGC/DMA/DAF)	165 668	162 533	2%	58 329	56 666	3%	107 340	105 867	1%	0	0	0%
TOTAL GENERAL	182 295	178 362	2%	61 671	59 925	3%	114 216	112 745	1%	6 408	5 692	13%

Les dotations et produits de la tarification pèsent pour 80% du total des produits. Ils sont en augmentation entre 2017 et 2016 de 2 895 K€ soit +2%. En valeur, cette augmentation est répartie de manière égale entre le secteur sanitaire et le secteur médico-social. En pourcentage, l'augmentation de la tarification du sanitaire représente 3% contre 1% pour la tarification du secteur médico-social.

Cette augmentation s'explique principalement par :

- L'augmentation du périmètre : SAMSAH d'Annecy +600K€, 12 mois d'activité au lieu de 8 avec l'établissement de la Baume d'Hostun + 900 K€.
- L'impact net de la dotation modulée à l'activité (DMA) sur le secteur sanitaire (568 K€ - DMA 2017 réelle vs Recette 2016 perçue).

Les produits d'exploitation autres que la tarification sont en augmentation de 798 K€ soit 5%. Cette hausse porte principalement sur la gestion propre.

Autres informations sur le compte de résultat

Transferts de charges

Les transferts de charges s'élèvent à 412 K€ en 2017 contre 252 K€ en 2016 soit une progression de 160 K€ (+63 %). Il s'agit exclusivement d'éléments de l'exploitation.

Produits et charges exceptionnels

- **Produits exceptionnels**

Le montant des produits exceptionnels s'élève à 1 253 K€ pour l'exercice 2017 contre 760 K€ en 2016 soit une augmentation de 493 K€ correspondant en grande partie au dégrèvement d'impôts relatif à la régularisation de la taxe/salaires des Esat.

Ils sont constitués des éléments significatifs suivants :

- Dégrèvements d'impôts pour 711 K€ (régularisation des taxes/salaires des ESAT 2013-2014-2015-2016)
- Produits de cession d'éléments d'actif pour 152 K€
- Reprise de provision réglementée pour renouvellement d'immobilisations pour 202 K€

- **Charges exceptionnelles**

Le montant des charges exceptionnelles s'élève à 2 310 K€ sur l'exercice 2017. Elles sont en diminution par rapport à l'année 2016 (-351 K €) notamment sur le poste « provision réglementée pour renouvellement d'immobilisations ».

Elles intègrent les éléments significatifs suivants :

- Provision pour renouvellement d'immobilisation pour 1 546 K€
- Charges sur exercices antérieurs pour 127 K€
- Provision réglementée sur plus-value de cession pour 101 K€
- Subventions accordées pour 66 K€
- Régularisation charges sociales (URSSAF + CAISSE RETRAITE) pour 65 K€
- VNC pour 59 K€

Autres informations

ANNEXE 14 : Contributions volontaires en nature

Evaluation des contributions en nature (hors bilan)

	Situation au 31.12.2017	Situation au 31.12.2016
Evaluation financière de la mise à disposition d'espaces gracieux dans les médias		
_ Presse écrite	75 K€	132 K€
_ Télévision	190 K€	355 K€
_ Radio	80 K€	103 K€
_ Sites web	30 K€	35 K€
TOTAL GENERAL	375 K€	625 K€

L'évaluation financière 2017 se répartit ainsi par événement :

✓ **SEEPH :** 375 K€

La campagne « Sans Limites » n'a pas donné lieu à de la mise à disposition d'espaces gracieux sur 2017.
L'événement « Kill La Bêtise » n'a pas été prolongé sur 2017

ANNEXE 15 : Engagements hors bilan relatifs aux crédits-bails et aux locations longues durées.

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN 2017							
Crédit-Bail							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2017	Payées 2017	Cumulées au 31/12/17	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	29 759	2 837	32 596	2 658	11 594	36 095	50 347

Locations longue durée							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2017	Payées 2017	Cumulées au 31/12/17	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	3 752	1 602	5 354	1 433	3 628	9 924	14 985

TOTAL							
en K€	REDEVANCES PAYEES			REDEVANCES RESTANT A PAYER			
	A l'ouverture 2017	Payées 2017	Cumulées au 31/12/17	< à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
TOTAL	33 511	4 439	37 950	4 091	15 222	46 019	65 332

Sont enregistrés dans cette annexe, les redevances annuelles supérieures à 5K€, et les contrats en cours sur l'année.

Les redevances payées en 2017 à hauteur de 2 837 K€ font apparaître deux crédits-bails importants :

- Bâtiment de Chatillon (SSR) pour une redevance annuelle de 1 824 K€, avec un reste à payer de 33 931 K€.
- Bâtiment de Lyon (CRP, SAMSAH, CAJ, ...) pour une redevance annuelle de 682 K€, avec un reste à payer de 15 589 K€.

Ces deux crédits-bails représentent 98% des engagements.

ANNEXE 16 : Hypothèques

ETAT des HYPOTHEQUES	
Pour les dossiers depuis 1998	
	en K€
VIRAZEIL	Capital restant dû au 31/12/2017 (emprunt) = 1 246 K€
1. Promesse hypothécaire (1e rang) au profit du CREDIT COOPERATIF de : 610 K€ 2. Engagement à signer une affectation hypothécaire au profit de DEXIA , à sa 1e demande, de : 1 730 K€ <i>(engagement pris sur 50% des montants empruntés)</i>	
THIONVILLE	Capital restant dû au 31/12/2017 (emprunt) = 421 K€
1. prénotation hypothécaire au profit de la commune de THIONVILLE pour le prêt de DEXIA de : 1 054 K€	
TROUY	Capital restant dû au 31/12/2017 (emprunt) = 1 632 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du CREDIT COOPERATIF de : 3 900 K€ * * L'ADAPT a reçu de la part du crédit coopératif un engagement envers la caisse des dépôts pour 100% de l'emprunt	
CENAC	Capital restant dû au 31/12/2017 (emprunt) = 3 967 K€
1. Hypothèque de 1e rang au profit du CREDIT COOPERATIF de : 2 500 K€ <i>(engagement pris sur 50% du montant emprunté)</i>	

ANNEXE 16 Bis : Legs

Liste des legs

Mobilier / Immobilier	Adresse	description	Valorisation en K€
I	62 rue Kleber, Levallois Perret	appartement 2-3 pièces de 52m ² Vacant / Sucession en indivision avec la famille.	75
I	3 rue St Maurice, Lyon 8	57m ² Occupé	100
I		Appartement de 55m ² + garage Occupé	70
I	70 rue Corneille, Lyon 3	Appartement de 63m ² + parking Occupé	120
I	70 rue Corneille, Lyon 3	garage Vacant	10
TOTAL GENERAL			375

Cette liste reprend l'ensemble des bâtiments ayant été légués à LADAPT et qui ne sont pas, ou plus, utilisés dans le cadre d'une activité. Les montants indiqués correspondent à une estimation faite par un expert. Ils ne sont pas inscrits au bilan.

ANNEXE 17 : Les principales données sociales

a) La somme des 3 plus fortes rémunérations de LADAPT représente : **396 191 € brut**

b) **La ventilation par catégorie de l'effectif moyen salarié à temps plein et à temps partiel (hors usagers d'ESAT et Education Nationale)**

L'effectif moyen sur 2017 a été de 2 992 personnes pour 2 645.91 ETP.

Il se répartit à raison de 2 346 femmes et 646 hommes pour 2 060.54 ETP de femmes et 585.37 ETP d'hommes.

Au 31/12/2017, l'effectif se répartit à raison de :

- En nombre de personnes :
 - ✓ 2.614 CDI (2 055 femmes et 559 hommes)
 - ✓ 299 CDD (244 femmes et 55 hommes)
 - ✓ 8 personnes détachées de l'éducation nationale
 - ✓ 1 058 usagers d'ESAT (418 femmes et 640 hommes)

Soit un total de 3 979 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2017

- En ETP :
 - ✓ 2 336.23 CDI (1 823.53 femmes et 512.70 hommes)
 - ✓ 248.19 CDD (202.72 femmes et 45.47 hommes)
 - ✓ 1.35 personnes détachées de l'éducation nationale
 - ✓ 827.39 usagers d'ESAT (324.91 femmes et 502.48 hommes)

Soit un total de 3 413.16 ETP inscrits à l'effectif de LADAPT au 31/12/2017

Au 31/12/2017, la répartition des CDI en nombre de personnes, entre les temps pleins et temps partiels est la suivante :

- ✓ 1 805 Temps plein (dont 1 354 femmes et 451 hommes)
- ✓ 809 Temps partiels (dont 701 femmes et 108 hommes)

Soit un total de 2 614 personnes inscrites à l'effectif de LADAPT au 31/12/2017

Autres informations

Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent pour l'exercice 2017 à :

- 84 000 € TTC au titre du contrôle légal des comptes.
- 0 € au titre des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC).

ANNEXE 18 : Compte d'emploi des ressources

1. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

LADAPT fait appel public à la générosité au regard de l'article 3 de la loi du 7 août 1991.

Le compte d'emploi annuel des ressources issues de la générosité du public (CER) est présenté ci-après. Les règles de gestion et d'établissement du CER sont décrites dans les paragraphes ci-après constituant l'annexe du CER. Elles ont fait l'objet de décision en conseil d'administration.

1.1 Définition des missions sociales

Conformément à ses statuts, LADAPT a pour objet :

- D'inspirer et de susciter les réformes de structures sociales et de soutenir toute initiative destinée à favoriser l'insertion sociale et professionnelle, des personnes (enfants ou adultes) malades, handicapées ou en grandes difficultés d'insertion ;
- De créer et d'administrer toute structure susceptible de favoriser cette action ;
- De soutenir l'étude et la recherche concernant tous les problèmes de réadaptation et d'insertion sociale professionnelle ;
- De lutter contre toutes les formes de discrimination en raison du handicap ou d'un état de santé dans tous les domaines de la vie sociale et professionnelle ;

Les missions sociales se déclinent précisément afin de pouvoir en rendre compte aux donateurs.

Elles sont regroupées dans les actions suivantes :

- Accompagner
- Eduquer
- Soigner
- Insérer
- Former
- Interpeler et sensibiliser

1.2 Ressources issues de la générosité du public et autres ressources

Les ressources financières issues de la générosité publique se composent :

- Les dons collectés auprès des particuliers, qu'ils soient affectés ou non affectés
- Le mécénat d'entreprise, qu'il soit affecté ou non affecté
- Les legs et donations, qu'ils soient affectés ou non affectés

Il n'existe pas d'autres produits liés à la générosité publique en 2017

Les subventions et autres concours publics comprennent les produits de la tarification, les dotations, les subventions, les aides aux postes, les actions conventionnelles

Les autres produits correspondent à l'ensemble des produits générés par l'activité de LADAPT, notamment :

- Les prestations de services aux usagers, aux entreprises
- Les actions conventionnelles
- Les formations
- Les ventes des ESAT
- Les produits divers

1.3 Affectation des charges aux rubriques du compte d'emploi des ressources

Les charges sont présentées par destination selon 3 rubriques :

- Missions sociales,
- Frais de recherche de fonds,
- Frais de fonctionnement.

Par principe, les coûts affectés aux missions sociales représentent l'ensemble des coûts directs et indirects qui disparaîtrait si la mission sociale n'était pas réalisée.

- Les coûts des missions sociales :
 - Ils sont constitués des coûts de l'ensemble des établissements gérés par l'association, ainsi que des coûts du siège de Pantin liés à la mission « Interpeler et Sensibiliser » directs ou identifiés au moyen de clés de répartition appliquées en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées, ainsi que des charges relatives aux salariés impliqués dans ces missions (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté).

Les missions sociales sont réalisées en France essentiellement, mais quelques actions sont réalisées sur le territoire Européen dans le cadre des actions réalisées en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Les frais de recherche de fonds (privés ou publics) sont composés de :
 - La masse salariale des salariés du siège social de Pantin dédiés à la recherche de fonds, y compris les coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté
 - Des dépenses dédiées à la recherche de fonds directement ou indirectement, en fonction de la nature des charges engagées et des actions menées
- Les frais de fonctionnement comprennent :
 - Des coûts de personnel du siège de Pantin (y compris charges employeurs et coûts de structure y afférent répartis au prorata du temps affecté) qui ne sont pas affectés sur les missions sociales ou sur les frais de recherche de fonds ;
 - Des frais de siège au sens de l'autorisation des frais de siège obtenue par LADAPT dans le cadre de ses activités réglementées (correspondant au dispositif législatif prévu au chapitre VI de l'article L.314-7 du CASF), correspondant aux services liés à la gestion, accompagnement et conseil aux établissements ;
 - Des coûts de personnel du siège de Pantin (hors quote-part des frais de personnel identifié dans la partie « autorisation de frais de siège », y compris les charges employeur, auxquels sont affectés les coûts de structure et de fonctionnement répartis au prorata du temps de travail ;
 - Des coûts de réunions d'instances et de communication institutionnelle ;
 - Des autres dépenses qui ne concourent ni aux missions sociales ni à la recherche de fonds.

Tableau de passage entre les charges par nature et les emplois (colonne 1 du compte d'emploi des ressources)

en €	Missions sociales	Frais recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Dotation provisions et fonds dédiés	Total
Achats et charges externes	46 716 530	463 201	1 917 237		49 096 967
impôts et taxes	7 715 790	38 901	254 121		8 008 812
Charges de personnel	125 070 274	386 186	2 453 716		127 910 176
Autres charges	233 016	0	668		233 684
Charges financières	1 047 734	-	800		1 048 534
Charges exceptionnelles	475 736	3 405	92 367		571 509
Dotations amortissements	7 689 727	8 990	120 796		7 819 512
Dotation provisions et fonds dédiés				8 453 340	8 453 340
Total	188 948 807	900 683	4 839 704	8 453 340	203 142 534

1.4 Financement des emplois par les ressources issues de la générosité du public

Les ressources affectées par les financeurs et donateurs (subventions, ressources issues de la générosité du public) financent les emplois pour lesquels elles ont été octroyées.

Les ressources issues de l'appel public à la générosité non affectées financent par ordre de priorité les emplois suivants :

- Frais d'appel des fonds ;
- Frais de fonctionnement ;
- Missions sociales.

1.5 Fonds dédiés liés à la générosité publique

Le tableau de variation des fonds dédiés est présenté à l'annexe 7. Il présente notamment le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en début et en fin d'exercice, ainsi que les variations de l'année.

1.6 Les immobilisations

Les immobilisations acquises par LADAPT ne sont pas financées sur les ressources issues de la générosité du public.

EMPLOIS	Emplois de N = compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DE PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE					
1 - MISSIONS SOCIALES *					
1.1. Réalisées en France					
- Actions réalisées directement	188 948 807	61 350	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	548 823	548 823
- Versements à d'autres organismes agissant en France	188 890 454	61 350	1.1. Dons et legs collectés	548 823	548 823
			- Dons manuels non affectés	157 578	157 578
			- Dons manuels affectés	60 178	60 178
			- Legs et autres libéralités non affectés	331 066	331 066
			- Legs et autres libéralités affectés	-	-
1.2. Réalisées à l'étranger	58 353	-			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	58 353	-			
- Actions réalisées directement					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	900 683	486 799	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	-	-
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	900 683	486 799			
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés					
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	4 839 704	-	2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	13 371 295	
			3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	186 049 420	
			4 - AUTRES PRODUITS	2 552 322	
T3	194 689 194	548 148			
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	194 689 194		I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	202 521 860	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	6 512 170		II - REPRIS DES PROVISIONS	2 913 092	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	1 941 170		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	570 274	
			IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC	-	675
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	2 862 692		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	
V - TOTAL GENERAL	206 005 226		VI - TOTAL GENERAL	206 005 226	548 148
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		-			
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		-			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		548 148	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		548 148
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		-
Missions sociales	187 500		Bénévolat		
Frais de recherche de fonds	187 500		Prestations en nature		375 000
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature		375 000
Total	375 000		Total		375 000

LADAPT – COMPTES ANNUELS EXERCICE 2017